



FÉDÉRATION FRANÇAISE de JEU de BALLE au TAMBOURIN

Assemblée Générale Ordinaire Fédération française de Jeu de Balle au Tambourin du 20 Mars 2021 à Montpellier

Statut du compte rendu : ☐Projet pour avis ☐Validé pour diffusion ☒Approuvé définitivement

Clubs présents ou représentés : AST Aigues Vives - Tambourin Club Aniane - Beauvais OUC -Club Omnisport Castelnaulais - Tambourin Club Caussenard - AS Cazouls d'Hérault - Tambourin Club Cournonsec - Tambourin Club Cournonterralais - Association Florensacoise de Tambourin - Association Sportive Gallargues - Tambourin Club Gignacois - USG Tambourin - Tambourin Club Jacou - Tambourin Club Lavérunois - TC Monceaux sur Dordogne - Sport Tambourin Club Montpellier - Avenir Narbonne Olympique Tambourin - Tambourin Club Londonien - Etoile Sportive Paulhanaise Tambourin - Union Sportive Poussan - Tambourin Club Saint Jean de Cuculles - Sport Club Saint Georgien - Foyer Rural Saint Mathieu de Treviers – St Pons de Mauchiens - Tambourin Club de Teyran - Union Sportive Usclasienne - Tambourin Club Vendargues - Vendémian Tambourin - Tambourin Club Viols le Fort.

Instances présentes ou représentées : Comité Départemental 11 -Comité Départemental 13- Comité Départemental 34 -Comité Départemental 59- Comité Départemental 60-Ligue Occitanie-Ligue Provence Alpes Côte d'Azur.

Clubs absents : Argentat-Sport Tambourin Axonais-Tambourin Club Balarucois-Bellovaque-Tambourin Club Bessan-Pelote Club Beauvages-Mescl'oc-Gignac Tambourin Club-Sport Tambourin Capellois-COLC La Penne sur Huveaune-Tambourin Club des Pennes Mirabeau-Marignane Sport Tambourin-ASSE-CMCAS-Tambourin Club Mézois-Tambourin Club Montarnéen-Tambourin Club Pignanaï - Saint Victoret Sport Tambourin-Vinassan.

Instances présentes ou représentées :

Membres du Comité Directeur présents ou représentés : Thierry ALIGNAN-Laurent AMET- Denis ARRAZAT-Yvan BUONOMO-Nadège CHARLES- Fanny EDOUARD- Pascal FABRE-Christophe GARNIER- Françoise LE TAN -Christian PILLE-Corinne PONS- Paul ROUSSE-Valérie SANCHEZ- Nicolas TERME

Membres du Comité Directeur absents : Hyacinthe BARAL – Marion CAZZANI - Eric DELEENS- Célestin ELICES- ENTAKLI Marine -FOPPOLO Guillaume -Philippe GOUNEAUD – Priscilia LANNOY – Vincent MARCHAND – Marie-Ange NORTANICOLA

Ordre du jour :

- Rapport moral du Président (vote)
- Rapport des différentes commissions
- Compte rendu financier (vote)
- Budget Prévisionnel de la saison 2020 – 2021(vote)
- Questions diverses

Identification du quorum :

- Représentants 36 (1309 voix) sont présents sur 54 (2009 voix) convoqués.

Le quorum étant atteint, Yvan BUONOMO, Président de la Fédération ouvre la séance de l'assemblée générale ordinaire par la mise en place de la Commission Electorale et en précisant que l'ensemble des votes s'effectuera fin d'Assemblée pour des raisons sanitaires.

Mise en place de la Commission Electorale

Conformément à l'article 19 des statuts, la Commission Electorale veillera à la régularité des votes lors de cette Assemblée Générale Ordinaire.

La Commission se compose d'un président, et de deux assesseurs. Patrick BOURNIQUEL est le Président et ses assesseurs sont Frédéric ATGER et Thierry CLEMENT-GONZALEZ.

1. Rapport Moral présenté par Yvan Buonomo, Président de la Fédération.

« Bonjour à tous, je vous remercie d'être présent.

Mon mandat présidentiel se termine est malheureusement le motif de notre rassemblement aujourd'hui est une AG Ordinaire et non électorale. En effet, à ce jour, aucune candidature n'a été déposée à la Fédération (ni liste, ni représentant des joueurs, joueuses, arbitres ou clubs).

Devant ce lourd constat, j'ai pris contact avec le Président du CNOSF, Monsieur Denis MESSAGLIA qui m'a informé que plusieurs alternatives s'offrent à nous, nous membres du Comité Directeur et vous passionnés de Tambourin :

- 1. Repousser la date de dépôt de candidature pour constituer une nouvelle équipe.*
- 2. Continuer une année supplémentaire avec l'équipe à ce jour en place en espérant que cette situation ne se réitère pas l'année prochaine.*
- 3. Dissoudre la Fédération, ce qui signifie la « mort du Tambourin »*

Mesdames et Messieurs les Présidents, Présidentes de Clubs, Mesdames et Messieurs les amoureux du Tambourin, durant 4 années mon équipe et moi avons œuvré pour le bien de notre Sport. Nous avons essayé d'apporter de la nouveauté tel que l'aide à la création de nouveaux clubs, la formation des éducateurs au 1er degré avec l'aide des éducateurs de l'ETR que je remercie, la création du Trophée CONDOR, de la licence Cordier...

Nous avons bien entendu également essuyé des revers tel que la sérénité financière de la FABRIQUE qui à ce jour est toujours extrêmement fragile et ne pourrait survivre sans la Fédération. Je pense également que nous aurions dû effectuer un travail plus profond concernant la promotion du Tambourin mais malheureusement le contexte sanitaire actuel n'est pas en notre faveur.

Je tiens à remercier l'ensemble des membres du Comité Directeur ainsi que les intervenants extérieurs (M. Michel Blanes, M. Paul Do...) pour leur travail, leur investissement, leur objectivité et leur impartialité à mes côtés durant ces 4 années. Ce fut une belle aventure d'échange, de partage mais parfois aussi de désaccords, ce qui a permis de rebondir et d'avancer.

Cette dernière saison a été particulièrement difficile en raison de la crise sanitaire. Nous nous sommes battus et avons travaillé ces derniers mois afin d'assurer une reprise dans les meilleures conditions pour nos joueurs ainsi que pour la future équipe comme vous pourrez le constater lors de la présentation du budget prévisionnel.

Je ne peux que vous encourager à reprendre le flambeau et continuer à faire vivre ce magnifique sport. »

Le Rapport Moral du Président de la FFJBT est mis aux votes.

Nombre de voix exprimées : 1390

OUI / Avis favorable :	1321 voix (95.04%)
NON / Avis Défavorable :	0 voix (0.0%)
Nul ou abstention :	69 voix (4.96%)

le Rapport Moral du Président de la FFJBT est adopté à la majorité.

2. Bilan des Commissions :

A. Commission statutaire

a. Commission Formation (rapporteur Yvan BUONOMO)

« Je remercie les membres éducateurs de l'ETR pour leur travail tout au long de ces 4 années. Durant la saison 2019/2020, il n'y a eu qu'1 seule session de formation en raison de la crise sanitaire. Elle s'est déroulée à Vendémian.

Ce travail de formation est malheureusement aujourd'hui fragilisé par le départ de Gautier VIDAL qui dispensait cette formation en binôme avec Célia DELANOY et Carole FERRIER. »

b. Commission Juges et Arbitres (rapporteur Yvan BUONOMO en l'absence du Président de la commission Célestin ELICES)

« Le Président de la Commission n'a malheureusement pas fait remonter de rapport d'activité. Il ne pourra être présenté que quelques chiffres généraux.

1 session de formation de nouveaux arbitres a eu lieu en mars 2020. 8 nouveaux arbitres ont été formés. 167 désignations d'arbitres ont eu lieu pour officier pendant les compétitions Nationales organisées par la fédération. Comme chaque année depuis quelques temps, il a été parfois très difficile de trouver des arbitres disponibles pour arbitrer certaines rencontres. »

c. Commission Médicale

La commission médicale n'est pas encore constituée.

B. Commission Facultatives

a. Commission Organisation des Compétitions Nationales : (rapporteur Thierry ALIGNAN)

« Championnat en Salle

L'assemblée générale étant prévue initialement en décembre 2020, nous ferons le bilan du championnat de France salle 2020 adultes et jeunes et le Championnat extérieur estival.

Il est à noter que la commission championnat a eu de la chance de voir le Championnat en salle se dérouler avant le confinement du 17 mars 2020, puisque les 3 plateaux adultes se sont déroulés au mois de février 2020.

Depuis de nombreuses années le Championnat de France se déroule sur les 3 grandes régions où se pratique notre magnifique sport. Les Hauts de France, La Provence Alpes Côte d'Azur et l'Occitanie.

Contrairement aux autres années deux plateaux se sont déroulés en région Occitanie au détriment de la Région PACA qui fut dans l'impossibilité de pouvoir fournir les infrastructures pour le weekend initialement prévu.

Les plateaux se sont déroulés dans une bonne ambiance sportive avec certes de l'ambition et de la combativité ; Mais qui a toujours été maîtrisé par les joueurs, les dirigeants et surtout par les arbitres. Félicitations donc à tous les protagonistes de ces championnats en salle.

Remerciements aux clubs organisateurs par ordre alphabétique Beuvrages et Florensac qui ont su mener à bien la partie sportive et accueil.

A noter que pour la prochaine saison en salle, la Fédération a missionné un groupe de travail piloté par Philippe Gouneaud et ouvert à tous, chargé avec les ligues, les CD et les clubs d'améliorer la coordination et l'organisation des différents plateaux, car, rappelons-le, même si les plateaux sont organisés par des clubs, la charge de l'organisation est à l'origine confiée à une Ligue et/ou un CD. Ces instances pourraient à l'avenir directement se charger d'organiser l'évènement pour favoriser par exemple la découverte de notre sport dans les territoires non explorés.

Les résultats de ces championnats de France adulte sont :

Féminine

- 1^{er}er PAULHAN
- 2^{ème} POUSSAN
- 3^{ème} LES PENNES MIRABEAU

Masculin

- 1^{er} COURNONTERRAL
- 2^{ème} FLORENSAC
- 3^{ème} PAULHAN

Félicitation aux Championnes et Champions, qui, même s'ils sont restés invaincus encore cette année ont vu l'adversité se développer.

Résultat du Championnat Salle 2019/2020

National Masculin

Place	Club	Pts	MJ	V	N	D	JP	JC	GA
1	Cournonterrail TC	27	7	7	0	0	91	43	48
2	Florensac	25	7	6	0	1	80	44	36
3	Paulhan	22	7	5	0	2	84	40	44
4	Aigues Vives	17	7	3	0	4	69	66	3
5	Pennes Mirabeau	7	4	1	0	3	31	51	-20
6	Argentan	4	4	0	0	4	24	51	-27
7	Beauvais OUC	4	4	0	0	4	12	52	-40
8	Gignac la Nerthe	4	4	0	0	4	8	52	-44

Champion de France :

Cournonterrail

Qualifié pour la Coupe d'Europe :

Cournonterrail, Florensac
et Paulhan (si 3^{ème} club qualifié par la FIBaT)

Nationale 1 Féminine

Place	Club	Pts	MJ	V	N	D	JP	JC	GA
1	Paulhan	39	10	10	0	0	130	44	86
2	Poussan	32	10	7	0	3	118	64	54
3	Pennes Mirabeau	27	10	6	0	4	101	96	5
4	Méze	26	10	5	0	5	90	91	-1
5	Beuvrages	16	10	2	0	8	61	111	-50
6	Beauvais OUC	10	10	0	0	10	36	130	-94

Championne de France :

Paulhan

Qualifié pour la Coupe d'Europe :

Paulhan, Poussan
et Pennes Mirabeau (si 3^{ème} club qualifié par la FIBaT)

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES

Il y a également à noter, sur bon nombre de matchs, une grande disparité de force de jeu qui s'est ressentie inévitablement au niveau du score avec de nombreux 13-0 ou 13-1.

Cependant il est fondamental de maintenir les échanges entre toutes les structures existantes, surtout pour les plus faibles qui peuvent se jauger et trouver à travers ces confrontations des moyens d'évaluation et de développement. La situation sanitaire actuelle, ne nous a pas permis et ne nous permettra certainement malheureusement pas de faire un championnat en salle pour la saison 2021.

La coupe d'Europe en Salle a également été impactée par la crise sanitaire et a été reportée par la FIBaT les 5, 6 et 7 novembre 2021. Les participants à cette compétition seront pour la France, comme les autres années, les

Championnes et Vice-Champions qui sont Cournonterral et Florensac en homme et Paulhan et Poussan en femme. Cette année une troisième place qualificative pourrait être octroyée par la FIBaT sur un système d'invitation. Le Comité Directeur a décidé de qualifier les équipes ayant terminé 3ème des championnats 2020, à savoir les Pennes Mirabeau en Fille et Paulhan en homme qui pourront éventuellement (selon les places accordées par la FIBaT) en bénéficier.

A noter que pour la Coupe d'Europe 2022 qui devrait se dérouler lors du 1er trimestre de cette même année, il a été évoqué par le Comité Directeur, compte tenu du fait qu'aucun championnat ne devrait avoir lieu en 2021, de garder les 3 mêmes équipes qualifiées lors du championnat 2020 (une décision définitive sera prise dans les semaines à venir).

Pour le Championnat jeune, il s'est déroulé en 2 temps.

Le Championnat Cadet a eu lieu en même temps que le plateau sénior dans les Hauts de France à Beuvrages (59). La commission championnat a favorisé cette compétition car les CD59 et 60 possédaient des équipes cadets et était demandeuses pour l'organisation. Un grand merci aux Champions du CD13 et 34 Les Pennes Mirabeau et Vendémian qui ont fait l'effort de se déplacer.

De très beaux matchs où nous avons pu constater qu'au fils des matchs les jeunes notamment de l'Oise et du Nord ont hissés leur niveau et sont venus lutter contre les 2 équipes du Sud qui bénéficient pour s'aguerrir de la compétition organisée par la Ligue Occitanie.

Résultat Championnat Vendémian, Vice-Champion Les Pennes Mirabeau

Pour les catégories Poussin, Benjamin et Minimes, ce sont malheureusement que 3 CD (11, 13 et 34) qui ont pu participer à ces Championnats. Il est fondamental que tous les CD et clubs fassent les efforts pour ces catégories qui sont l'avenir de notre sport.

Championnat en Extérieur

Depuis plusieurs années, le Comité Directeur s'est attaché à consolider les championnats nationaux homme avec plus d'équipes, permettant l'ouverture sur d'autres départements et de lisser les niveaux. La crise sanitaire que nous avons subie, nous a amené à revoir notre copie pour la saison 2020 et probablement 2021.

L'intérêt 1er était, malgré la durée écourtée par les mesures gouvernementales, de pouvoir proposer un championnat permettant aux joueuses et joueurs d'évoluer sur les terrains en toute sécurité et de pouvoir prendre du plaisir de jeu. Pour cela, plusieurs concertations, début 2020, ont été menées, amenant parfois à des déceptions, mais des décisions devaient être prises.

Etant donné la situation dans laquelle nous nous trouvions, nous avons dû parfois agir et réagir dans l'urgence mais les championnats « revisités » ont eu lieu et les échos d'après saison ont été majoritairement positif.

Pour le Championnat Féminin

Cette compétition s'est déroulée normalement sans heurts ni problèmes comme devraient se dérouler tous les championnats de notre sport.

Avec une nouvelle fois le titre qui est revenu à la belle équipe de Notre Dame de Londres, les équipes de Cournonsec, Vendémian et Poussan ont-elles eu des fortunes diverses dans ce championnat en réussissant de belles performances (Cournonsec réussissant à remporter la Coupe de France féminine). Les jeunes équipes des Pennes Mirabeau et Florensac, malgré leur progression, n'arrivent pas vraiment à se hisser dans le haut du classement. Il est important de préciser que le Championnat d'accession de Féminine A qui définit pour la saison suivante les montées et descentes n'a pas pu être organisé par le CD34 en raison du contexte particulier de cette saison. De ce fait, les équipes ayant fini 6ème (Florensac) et 5ème (Les Pennes Mirabeau) du Championnat National sont maintenues en Nationale 1 féminine.

A noter d'un point de vue plus global que le niveau général n'est pas en hausse et trop souvent les équipes ne sont portées vers le haut niveau que par une seule joueuse. L'âge moyen des joueuses, notamment des meilleures, est assez élevé et il est nécessaire de continuer une politique volontariste tournée vers les féminines.

Résultat du Championnat extérieur 2019/2020												
Nationale 1 Féminine												
Place	Club	Pts	MJ	V	N	D	JP	JC	GA			
1	Notre Dame de Londres	37	10	9	0	1	122	57	65			
2	Cournonsec	32	10	8	0	2	120	79	41			
3	Vendémian	29	10	6	0	4	105	87	18			
4	Poussan	24	10	4	0	6	105	98	7			
5	Pennes Mirabeau	18	10	3	0	7	75	116	-41			
6	Florençac	10	10	0	0	10	40	130	-90			

Championne de France :
Notre Dame de Londres

Qualifié pour la Coupe d'Europe :
Notre Dame de Londres, Vendémian et Cournonsec (si 3ème club qualifié par la FIBaT)

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES

Pour le Championnat Masculin

Depuis quelques années le Nationale 1 et 2 confondent, sur certains matchs, compétition et affrontement. Il serait bon que ces messieurs prennent exemple sur les filles qui, malgré le fait que leur compétition soit à fort enjeu, ne perdent pas la tête et restent courtoises et sportives.

Le championnat Masculin a vu la victoire au terme de la Saison de l'équipe de Cazouls d'Hérault qui réalise un doublé National 1, Nationale 2. Gignac réussit à accrocher une 3^{ème} place qui pourrait qualifier le club en Coupe d'Europe dans la mesure où la FIBaT ouvrirait une 3^{ème} place qualificative lors de la prochaine compétition.

En bas de tableau, la poule de maintien a été fortement impactée par des cas de Covid au sein de certains effectifs. La Commission championnat et le Comité Directeur se sont appuyés sur le protocole COVID mis en place pour prendre les décisions qui s'imposait dans un contexte particulier. Viols le Fort termine ainsi dernier de la poule de maintien et sera relégué en Nationale 2 la saison prochaine.

Résultat du Championnat extérieur 2019/2020

Nationale 1 Masculine

Poule des Champions

Place	Club	Pts	MJ	V	N	D	JP	JC	GA
1	Cazouls d'Hérault	20	5	5	0	0	65	33	32
2	Cournonterral TC	14	5	2	1	2	42	36	6
3	Gignac	8	6	2	1	3	45	59	-14
4	Cournonsec	5	4	0	0	4	28	52	-24

Poule de Maintien

Place	Club	Pts	MJ	V	N	D	JP	JC	GA
1	Notre Dame de Londres	16	6	4	0	2	66	60	6
2	Monceaux sur Dordogne	12	4	3	0	1	46	36	10
3	Vendémian	11	4	2	0	2	45	37	8
4	Viols le Fort	6	4	0	0	4	28	52	-24

Champion de France :
Cazouls d'Hérault

Qualifié pour la Coupe d'Europe :
Cazouls d'Hérault, Cournonterral et Gignac (si 3ème club qualifié par la FIBaT)

Relégué en Nationale 2 :
Viols le Fort

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Cette relégation entraîne de fait la relégation de son équipe 2 en Ligue (un même club ne pouvant avoir 2 équipes dans la même catégorie Nationale. Ceci permet au club de Narbonne ayant pourtant terminé dernier, de se sauver en Nationale 2. En haut de Tableau, Grabels, avec une belle seconde place poursuit son ascension. Après être monté de Ligue l'an dernier, le club accède à la Nationale 1. »

Résultat du Championnat extérieur 2019/2020												
Nationale 2												
Place	Club	Pts	MJ	V	N	D	BP	BC	GA			
1	Cazouls d'Hérault	40	10	10	0	0	130	63	67			
2	Grabels	35	10	8	0	2	125	62	63			
3	Florensac	32	10	7	0	3	119	86	33			
4	Castelnau de Guers	29	9	6	0	3	88	71	17			
5	Cournonterral TC	28	10	7	0	3	107	99	8			
6	Poussan	20	10	3	0	7	93	105	-12			
7	Cournonsec	20	10	4	0	6	91	114	-23			
8	Pennès Mirabeau	19	10	3	0	7	86	101	-15			
9	Pignan	18	9	3	0	6	76	101	-25			
10	Viols le Fort	15	10	2	0	8	66	120	-54			
11	Narbonne	14	10	1	0	9	68	127	-59			

Champion de France :
Cazouls d'Hérault

Accède à la Nationale 1 :
Grabels

Relégué en Ligue
Viols le Fort

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES

Haut- Niveau (rapporteur Yvan BUONOMO)

Aucune compétition Nationale n'a pu être organisée durant la saison en raison du contexte sanitaire.

b. Commission Règlement, technique et homologation des aires de jeu (rapporteur Thierry ALIGNAN)

« La saison 2019-2020 a été particulière, je n'y reviendrai pas dessus.

Simplement d'un point de vue des règlements, aucune évolution majeure n'a eu lieu. L'un des derniers Comité Directeur de la mandature a simplement permis de valider quelques points de détails et surtout intégrer dans nos règlements la possibilité donnée au Comité Directeur de faire évoluer l'organisation des championnats en fonction de conditions extérieures graves comme nous sommes en train de le vivre depuis 2 saisons.

Je profite de cette dernière occasion qui m'est donnée (puisque je ne renouvellerai pas mon mandat au sein du Comité Directeur) pour faire un bilan un peu plus personnel et plus global d'un point de vue de l'évolution des règlements sur l'olympiade qui se termine.

Tout d'abord une modification des statuts en début de mandat qui a rendu plus fluide la gestion de la Fédération, puis la refonte de tous les formulaires, d'engagement, de démission, de licence afin de faciliter les procédures administratives. Les règlements disciplinaire et dopage ont également été mis en conformité avec le cadre législatif... et enfin quelques évolutions importantes ont été votées dans nos règlements interne et sportifs comme le retour à l'organisation d'une poule des champions, le passage de la N2 à 12 équipes et la création du Trophée Condor, la création de la « Licence Cordier » et de la licence « OPEN », l'évolution de la règle du surclassement en fonction de l'âge du joueur, la mise en place du diplôme d'éducateur, la refonte de l'examen d'arbitre...

Seule la démarche d'homologation des terrains que je mettais fixée en objectif n'a pas pu aller à son terme en raison de la crise sanitaire qui a stoppé le processus, mais les questionnaires ont été remplis par la plupart des clubs. Il ne restera plus, à mon successeur, qu'à terminer la procédure d'homologation, s'il le souhaite.

Au cours du mandat j'ai aussi porté la procédure DLA (Dispositif Local d'Accompagnement) qui a permis de faire un bilan exhaustif sur la situation de la Fédération et donner les clés pour faire évoluer la Fédération dans le bon sens. Le plan d'action existe, la boîte à outils est là, il ne reste plus qu'à l'ouvrir, se saisir des outils et les utiliser.

J'ai enfin eu l'occasion de coordonner la saison passée, l'attribution des fonds ANS (Agence Nationale du Sport – Ex CNDS) qui transitent désormais par la Fédération. J'ai été triste de constater que seulement 4 clubs ont déposé une demande de financement dans ce cadre. L'Etat attribue au Sport Tambourin une dotation financière

que les clubs ne font même pas l'effort d'attraper... je ne pourrais que vous inciter à déposer des dossiers cette saison.

Je voulais aussi vous dire tout le plaisir et la fierté que j'ai eu à accompagner pendant 3 ans, aux côtés de Frédéric Gounel, la sélection Nationale des Moins de 14 ans, et la satisfaction immense que j'ai pris ensuite à coordonner les rencontres jeunes France-Italie avec nos amis Italiens. Fier de voir que la majorité des jeunes que nous avons vu passer en sélection viennent aujourd'hui compléter les effectifs des équipes de Nationale, fier de voir cette relève arriver à ce niveau. J'aurai eu envie de tous les citer, mais je vais vous épargner de longues minutes à égrener tous les noms et surtout de prendre le risque d'en oublier peut-être un ou deux.

Je profite enfin de cette dernière Assemblée Générale ordinaire pour moi pour vous faire part de la fierté que j'ai eu à assumer ces fonctions au sein de la fédération, mais fierté parsemée aussi d'un peu d'amertume quelquefois. J'ai toujours donné dans l'intérêt général, pour faire avancer notre sport. Nous sommes en danger, le volume de licenciés que nous représentons reste beaucoup trop faible pour envisager sereinement l'avenir (il n'y a qu'à voir la baisse spectaculaire des aides d'état depuis 10 ans) et la crise que nous traversons risque d'être catastrophique, pour le mouvement sportif en général, mais aussi et surtout pour nous. Si je peux me permettre de faire un vœu pour la prochaine olympiade, c'est que l'ensemble des énergies déployées par les uns et les autres puissent être mobilisées pour l'intérêt général de notre discipline et non pour des intérêts particuliers qui n'auront plus aucun sens si nous disparaissions. Si tel est le cas, j'en suis persuadé, nous réussirons à avancer.

Je vous remercie. »

d. Commission France Tambourin (rapporteur Yvan BUONOMO)

« Tout d'abord je tiens à remercier le travail de Monsieur Boris PONTIER salarié de la Fabrique.

La situation de la Fabrique comme vous le savez est assez délicate depuis maintenant plusieurs saisons et cette dernière année avec la COVID la difficulté s'est accentuée.

Comme je l'avais notifié lors de notre première année de mandat, les clubs doivent faire le maximum pour la survie de NOTRE Fabrique.

A mon avis il s'agit d'un outil exceptionnel qui mérite d'être valorisé et soutenu dès la réouverture des compétitions.

La Fabrique à ce jour ne dégage aucun bénéfice elle est en perte depuis plusieurs années, il s'agit d'un perpétuel combat afin d'assurer la stabilité de celle-ci mais elle me semble essentielle à notre Sport et à l'image que nous renvoyons à nos concurrents Internationaux. Elle peut également être un plus pour la promotion de notre Sport en France (écoles, centres de loisirs, démonstrations estivales...) »

e. Commission Promotion et communication (rapporteur Christophe GARNIER)

« La communication s'est essentiellement tournée vers les communiqués de presse qui ont été envoyés suite au week-end de compétition. 112 communiqués ont été adressés et diffusés les mardis. Ce chiffre est en baisse par rapport à 2019 (193), essentiellement en lien avec l'arrêt des compétitions juste avant le début de la saison extérieure régulière et une saison extérieure tronquée en raison du contexte sanitaire.

La saison en salle a quant à elle pu être couverte en intégralité notamment dans la page Hérault Sport gérée par Nathalie Hardouin qui a disparu des colonnes du journal en mars 2020 avec l'arrêt de toutes les compétitions sportives.

Ces communiqués officiels ont été complétés dans les pages locales du Midi Libre grâce au travail des correspondants locaux qui suivent le tambourin.

La période du confinement a pu être égayée quelque peu avec l'initiative lancée sur les réseaux sociaux par Delphine Goud de jouer au Tambourin avec un objet insolite.

B. Autres Commissions

a. Commission de discipline (rapporteuse Fabienne HEREDIA)

Clubs représentés au sein de la commission de discipline : 6

ES Paulhan Tambourin : Fabienne HEREDIA (Présidente)

AS Cazouline : Stéphane MAURI

AS Vendémian : Philippe PRAT

Sport TC Montpellier : Julien VASSAS

US Grabels : Christine GALANT

US Poussan : Rosette TRUJILLO

Réunion : 1

- 24/09/2020

Dossiers présentés : 2

- Nationale 2 - Journée 8 – Castelnau de Guers / Grabels
- Nationale 1 – Journée 1 poule des champions – Gignac / Cournonterral

Personnes entendues : 7

- 2 capitaines
- 2 arbitres
- 3 présidents

Sanctions :

2 clubs

- Castelnau de Guers : 1 match de suspension ferme de terrain (inversion de la rencontre retour Castelnau de Guers / Pignan à jouer sur le terrain de Pignan).
Sanction financière : 50 €
- Cournonterral : Match perdu par pénalité
Sanction financière : 50 €

b. Commission d'appel discipline

La commission d'appel discipline ne s'est pas réunie

c. Commission dopage

La commission dopage ne s'est pas réunie

d. Commission de d'appel dopage

La commission d'appel dopage ne s'est pas réunie

c. Compte Rendu Réunion FIBaT (rapporteur Thierry ALIGNAN)

« Philippe GOUNEAUD, représentant de la Fédération Française auprès de la FIBaT, absent excusé à cette Assemblée Générale, a transmis un compte rendu de la dernière réunion de la FIBaT du jeudi 28 Janvier 2021.

Concernant les compétitions internationales, la FIBaT a pris les décisions suivantes :

- La Coupe d'Europe en salle, initialement prévue fin février 2021, est reportée les 5, 6 et 7 novembre 2021 en Italie à Castellaro.
- Le Championnat du Monde des Nations en salle est reporté en 2022.
- La Coupe d'Europe en extérieur est maintenue les 2,3 et 4 juillet 2020 à Segno en Italie.
- La Coupe du Monde en extérieur est maintenue le dernier weekend d'août en France.

Pour les 2 dernières manifestations, il était prévu de nouvelles réunions en mars et avril afin de valider la possibilité d'organisation de ces événements en raison de la crise sanitaires. A ce jour aucune nouvelle information n'a été communiquée mais il sera nécessaire que la Fédération Française se positionne en parallèle rapidement sur sa possibilité d'organisation de la coupe du Monde en Extérieur, au vu du contexte sanitaire et financier.

Concernant les élections au sein de la FIBaT, elles sont repoussées à une date ultérieure dans l'attente de la possibilité d'organiser une assemblée générale électorale en présentiel.

Paul DO, Trésorier de la FIBaT précise qu'une réunion en Visio a eu lieu dernièrement. Il précise que la FIBaT a décidé, pour l'heure, de maintenir les compétitions en extérieur avec toutefois la volonté de ne pas se limiter à des rencontres France/Italie. Il précise également que la FIBaT Cup initialement prévue en juin à Madrid n'aura pas lieu.

Avant de conclure ces bilans, Thierry ALIGNAN remercie la secrétaire de la fédération Virginie Jenté pour son investissement et son implication pour le bon fonctionnement de la fédération. Il rappelle que Virginie Jenté est salariée de la fédération et que, malgré son investissement, les sollicitations en dehors de ces horaires de travail ne doivent se limiter qu'en cas d'urgence absolue. Pour toute autre demande, les membres du comité Directeur sont là pour répondre aux sollicitations. »

3. Bilan Financier de la saison 2019 – 2020 :

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS COMPTE DE RESULTAT



COMPTE DE RESULTAT DE LA FEDERATION

COMPTE DE RESULTAT FEDERATION

RESSOURCES FEDERATION EN €	Réalisé 2019-2020	Ex. Précédent 2018-2019
Affiliations & Participations	69 563	83 100
Subventions	8 153	11 290
Partenariat / Repas / Déplacements/Dons	3 362	17 610
Produits financiers / divers	162	248
TOTAL	81 240	112 248
Bénévolat	5 000	5 000

On constate que la crise sanitaire et particulièrement les mesures de confinement et d'interdiction de la pratique sportive ont provoqué une baisse significative des recettes de l'association de 31000 € environ, soit 28%.

COMPTE DE RESULTAT FEDERATION

CHARGES FEDERATION	Réalisé 2019-2020	Ex. Précédent 2018-2019
Frais de structure (hors salaires)	27 129	42 433
Haut-niveau & Compétitions	19 942	42 648
Frais de personnel	22 532	34 978
Amortissements Matériels et Agencements	2 412	3 804
TOTAL	72 015	123 863
Bénévolat	5 000	5 000

L'arrêt des activités et la mise en place des mesures de soutien du gouvernement (allègements de charges, chômage partiel) a permis de diminuer fortement les charges pour un montant de près de 50000 €.

COMPTE DE RESULTAT FEDERATION

RESULTAT DE L'EXERCICE FEDERATION	Réalisé 2019-2020	Ex. Précédent 2018-2019
RESSOURCES	81 240	112 248
CHARGES	72 015	123 863
RESULTAT	9 225	- 11 615

Malgré la forte diminution des ressources de l'exercice, la fédération constate un résultat excédentaire de 9225 € grâce à la réduction des dépenses et aux mesures de soutien gouvernementales.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT DE LA FABRIQUE DE TAMBOURIN

COMPTE DE RESULTAT FABRIQUE DE TAMBOURINS

RESSOURCES FABRIQUE DE TAMBOURINS	Réalisé 2019-2020	Ex. Précédent 2018-2019
Production et marchandises vendues	53 706	75 065
Subventions	5 728	5 033
Partenariat / Repas / Déplacements	-	6 000
Produits financiers / divers	28	27
TOTAL	59 462	86 125

L'activité de la fabrique a également été fortement impactée par la crise du Covid-19 et l'on constate une baisse significative des ventes de tambourins de 21000 € environ, soit 28%. Au cumul la baisse des recettes pour la fabrique est d'environ 27000 € sur l'exercice.

COMPTE DE RESULTAT FABRIQUE DE TAMBOURINS

CHARGES FABRIQUE DE TAMBOURINS	Réalisé 2019-2020	Ex. Précédent 2018-2019
Matières premières, consommables, marchandises	34 967	42 238
<i>Taux de marge</i>	<i>35%</i>	<i>44%</i>
Frais de structure (hors salaires)	7 416	10 213
Frais de personnel (inclus var CP)	22 709	29 959
Amortissements Matériels et Agencements	2 859	3 379
TOTAL	67 951	85 789

L'arrêt de l'activité et les mesures de soutien du gouvernement (allègements de charges, chômage partiel) ont permis également de réaliser des économies substantielles pour la fabrique, d'un montant de 18000 € environ.

COMPTE DE RESULTAT FABRIQUE DE TAMBOURIN

RESULTAT DE L'EXERCICE FABRIQUE DE TAMBOURINS	Réalisé 2019-2020	Ex. Précédent 2018-2019
RESSOURCES	59 462	86 125
CHARGES	67 950	85 789
RESULTAT	- 8 488	336

Malgré les économies de charges réalisées sur l'exercice, on constate un déficit de 8488 € pour la fabrique de tambourin sur l'exercice 2019-2020.

COMPTE DE RESULTAT

RESULTAT CONSOLIDE & SUIVI DES FONDS ASSOCIATIFS

RESULTAT & SUIVI DES FONDS PROPRES

RESULTAT CONSOLIDE DE L'EXERCICE	Réalisé 2019-2020	Ex. Précédent 2018-2019
RESSOURCES CUMULEES	140 702	198 373
CHARGES CUMULEES	139 965	209 652
RESULTAT CUMULE	737	- 11 279

ANALYSE DES RESULTATS	2019-2020	2018-2019
FEDERATION	9 225	- 11 615
FABRIQUE DE TAMBOURIN	- 8 488	336
RESULTAT CUMULE	737	- 11 279

Le budget global de l'association est de 140000 € environ, contre 210000 € pour l'exercice précédent soit une diminution d'un tiers.

L'excédent de la fédération couvre le déficit de la fabrique et au cumul l'association présente un résultat à l'équilibre.

RESULTAT & SUIVI DES FONDS PROPRES

SUIVI DES FONDS ASSOCIATIFS	2019-2020	2018-2019
REPORT SOLDE ANTERIEUR	83 344	94 623
RESULTAT EXERCICE	737	- 11 279
SOLDE EXCEDENTAIRE FIN EXERCICE	84 081	83 344

Les fonds associatifs sont les réserves constituées depuis le début de l'existence de l'association.

Elles servent à financer **les actifs immobilisés** (valeur nette au 30/09/2020 = 17988 €) et **le fond de roulement**.

COMPTE DE BILAN

COMPTE DE BILAN AU 30 SEPTEMBRE 2020 (Situation patrimoniale et financière)

COMPTE DE BILAN

BILAN ACTIF				BILAN PASSIF	
	Brut	Amort.	Net		
IMMOBILISATIONS :	104 531	86 543	17 988	FONDS ASSOCIATIFS	92 981
Matériel Fabrique tambourins	40 420	23 006	17 414	Fonds propres	83 344
Tambourithèque	32 760	32 760	-	Résultat de l'exercice	737
Aménagt et matériels bureaux	31 350	30 776	575	Fonds dédiés	8 900
STOCKS MAT. 1ERE ET TAMBOURINS	25 847		25 847	DETTES	52 380
CREANCES :	52 029	-	52 029	Fournisseurs factures dues	1 205
Factures Clients / Clubs à encaisser	5 658		5 658	Dettes sociales	7 064
Subventions à encaisser	46 372		46 372	Autres dettes ou charges à payer	36 122
Autres créances	-		-	Acomptes encaissés	-
DISPONIBILITES (Comptes bancaires)	49 497		49 497	Produits constatées d'avance	7 990
TOTAL	231 903	86 543	145 361	TOTAL	145 361

APPROBATION DES COMPTES ANNUELS

Le Conseil d'Administration propose d'approuver
les comptes annuels qui se soldent par un
résultat excédentaire de 737€ et
d'imputer l'excédent sur les fonds associatifs, qui
seront augmentés à due concurrence.

PREVISIONNEL

BUDGET PREVISIONNEL 2020-2021

Compte-tenu des incertitudes qui pèsent sur la reprise des activités sportives, le budget prévisionnel est particulièrement délicat à élaborer. Il a été préparé à l'automne 2020 et a fait l'objet de plusieurs révisions.

Le comité directeur, lors de sa réunion du 22 janvier 2021 a arrêté un prévisionnel réalisé dans l'hypothèse d'une saison extérieure normale et compte-tenu des mesures de soutien gouvernementales déjà utilisées à cette date. C'est ce document qui vous est présenté ci-après.

Mais dans un souci de transparence, le comité directeur a souhaité vous faire part des évolutions auxquelles on peut s'attendre, selon les conditions de reprise des activités sportives en 2021.

PREVISIONNEL

BUDGET PREVISIONNEL 2020-2021	FEDERATION	FABRIQUE	CUMUL	2019-2020
AFFILIATIONS & PARTICIPATIONS	68 400		68 400	69 563
VENTES FABRIQUE TAMBOURINS		60 000	60 000	53 706
SUBVENTIONS	38 600	10 300	48 900	13 881
RECETTES DIVERSES	9 050	-	9 050	3 552
TOTAL DES PRODUITS	116 050	70 300	186 350	140 702
ACHATS FABRIQUE TAMBOURINS		36 000	36 000	34 967
FRAIS DE STRUCTURE	38 630	9 280	47 910	34 545
HAUT-NIVEAU & COMPETITIONS	43 325	-	43 325	19 942
SALAIRES & CHARGES	24 500	23 700	48 200	45 240
AMORT. MATERIELS/AGENCY	684	2 180	2 864	5 271
TOTAL DES CHARGES	107 139	71 160	178 299	139 965
RESULTAT	8 911	- 860	8 051	737

HYPOTHESES EVOLUTIONS PREVISIONS 20-21

Impact de l'évolution de la situation sur le budget des ressources de la fédération

- Affiliation et participations 68400 € ➡ Totalelement corrélées à l'activité sportive, elles pourraient diminuer de moitié ou plus
- Subventions
- Fonds de solidarité 10200 € ➡ Pris en compte ici pour 2 mois. S'il est reconduit et pourrait couvrir la diminution mensuelles de recettes à hauteur de 6000 € par mois (10000 au total soit 6000 € pour la fédération et 4000 € pour la Fabrique)
- Subventions liées aux projets 28400 € ➡ Seront-elles versées si les projets ne sont pas réalisés ?

Nous avons des demandes de Fonds de solidarité en attente d'accord.

Si cette aide est accordée de manière pérenne, la Fédération peut maintenir ses recettes à hauteur des prévisions.

HYPOTHESES EVOLUTIONS PREVISIONS 20-21

Impact de l'évolution de la situation sur le budget des charges de la fédération

- Frais de structure 38630 € ➡ Pourraient être réduits d'environ 10000 € si pas d'activité.
- Haut niveau et compétition 43325 € ➡ Frais arbitrage + frais de 2 compétitions Haut-niveau. Pourrait diminuer de 20 à 30000 €.
- Salaires et charges 24500 € ➡ Tient compte de 3 mois d'activité partielle indemnisée. L'activité partielle peut être reconduite au besoin. Cela génère une économie de 2500 € par mois.

En fonction des conditions de reprise de l'activité et des ressources disponibles, les charges de la fédération peuvent être pilotées de manière à maintenir l'équilibre budgétaire.

HYPOTHESES EVOLUTIONS PREVISIONS 20-21

Impact de l'évolution de la situation sur le budget de la fabrique de tambourins

- Fabrication et ventes 60000 € ➡ Totalelement corrélées à l'activité sportive, elles pourraient diminuer de moitié ou plus.
- Fonds de solidarité 6800 € ➡ Pris en compte ici pour 2 mois. Il pourrait couvrir la diminution mensuelles de recettes à hauteur de 4000 € par mois.
- Achats de marchandises 36000 € ➡ Diminuera en proportion des ventes, le cas échéant
- Frais de structure 9280 € ➡ Quasiment incompressible pour la Fabrique
- Salaires et charges 23700 € ➡ Tient compte de 3 mois d'activité partielle indemnisée. L'activité partielle peut être reconduite au besoin. Cela génère une économie de 2500 € par mois.

Comme pour la fédération, il conviendra pour la Fabrique de mettre en œuvre les aides de l'Etat en fonction des délais et du niveau de la reprise d'activité. Ces aides devraient permettre de rester à l'équilibre financièrement.

👉 Le Bilan financier et le Compte de Résultat 2019/2020 sont mis aux votes.

Nombre de voix exprimées : **1390**

OUI / Avis favorable :	1390 voix (100 %)
NON / Avis Défavorable :	0 voix (0 %)
Nul ou abstention :	0 voix (0 %)

Le Bilan financier et le Compte de Résultat 2019/2020 est adopté à l'unanimité.

↳ Le Budget prévisionnel 2020/2021 est mis aux votes.

Nombre de voix exprimées : **1390**

OUI / Avis favorable : 1253 voix (90,14 %)

NON / Avis Défavorable : 0 voix (0 %)

Nul ou abstention : 137 voix (9,86 %)

Le Budget prévisionnel 2019/2020 est adopté à la majorité.

4. Bilan Financier de la saison 2019 – 2020 :

Avenir de la Fédération

Suite à l'absence de dépôt de liste, certains représentants de club font état de leurs craintes sur l'avenir de la Fédération et du Sport Tambourin. Ils souhaitent connaître la position du Président de la Fédération sur les 3 hypothèses annoncées (relancer un appel à candidature, continuer une année avec la même équipe, dissoudre la fédération).

Le Président indique qu'il n'est pas question de dissoudre la fédération. L'option la plus raisonnable serait de poursuivre 1 année supplémentaire avec la même équipe, même s'il précise être en train d'essayer de composer une liste de 18 candidats. Il précise qu'une étape intermédiaire de modification des statuts permettrait d'envisager la réduction du nombre de personnes de la liste, mais cette étape pourrait être longue et fastidieuse.

Afin de tenter de « motiver » certaines personnes à rejoindre la nouvelle liste, plusieurs hypothèses sont avancées :

- Sensibiliser les joueurs en leur faisant comprendre que sans fédération, le tambourin n'existera plus.
- Proposer des sessions d'information via les outils de visioconférence afin que les personnes intéressées mais n'osant peut-être pas se déclarer candidat puisse se renseigner.
- Editer des « profils de postes » sur chaque fonction et mission assurées par les membres du comité directeur afin d'informer les éventuels candidats des différents rôles à assurer.

Au-delà de ces pistes de réflexions, il est mis en évidence une nécessité que chacun puisse véritablement prendre conscience de la situation dans laquelle la fédération se trouve à l'heure actuelle.

Il est aussi discuté du cadre réglementaire car l'élection d'un nouveau comité directeur est cadrée par des textes législatifs. Le dernier décret en date relatif à cette question n°2020-896 du 22 juillet 2020 précise que, compte tenu du contexte sanitaire traversé depuis plus d'1 an, les fédérations disposait d'un délai courant jusqu'au 30 avril 2021 pour renouveler leurs instances. Aucune autre consigne spécifique n'a été fournie.

La question est également posée de la « fusion des instances » qui permettrait de réduire le nombre de bénévoles impliquées à chaque niveau et ainsi concentrer les bénévoles motivés sur les instances resserrées. Cette option est écartée en raison des liens territoriaux existants entre chaque instance et son « administration de tutelle » (Fédération/ Ministère, Ligue / Région, Comité Départemental / Conseil Départemental).

A l'issue de ces discussions, 1 ou 2 représentants de club présent manifestent leur volonté d'intégrer les prochaines instances.

Actualité des clubs

↳ 100 ans du club de Grabels

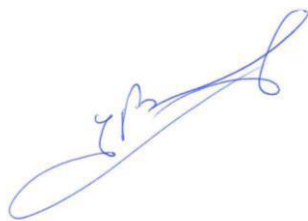
Pierre Julian précise que le club de Grabels fêtera ses 100 ans en 2022. Une importante manifestation sera mise en place et l'ensemble des clubs seront invités à contribuer à cet événement. Les détails (date, modalité d'organisation, etc.) seront définis dès que le contexte sanitaire le permettra.

↳ Nouveau Terrain à Saint Pons de Mauchiens

Marc Ferrières précise que le club de St Pons de Mauchiens dispose enfin de son propre terrain en terre battue.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président clôt l'Assemblée Générale Ordinaire de la Fédération Française du Jeu de Balle au Tambourin à 11h30. .

Le Président
Yvan BUONOMO

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Yvan', with a long, sweeping horizontal stroke extending to the right.

Le Secrétaire Général
Corinne PONS

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Corinne', with a large, oval-shaped loop at the beginning and a smaller loop at the end.

Annexe : Diaporama présenté en séance

Documents transmis :

- *aux membres du comité directeur*
- *à tous les clubs.*